

URBANISME AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est Madame PONET Gaëtane demeurant Rue Lambert Fortune 80 à 1300 Wavre.

Le terrain concerné est situé Rue Lambert Fortune, 78 à 1300 Wavre et cadastré division 1, section M n°272D.

Le projet consiste en la construction d'un immeuble comprenant deux appartements, et présente les caractéristiques suivantes :

- Construction d'un immeuble de 2 appartements ;
- Gabarit R+2+T / hauteur sur corniche 10,10m ;
- Profondeur : 9,56m ;
- Matériaux : briques rouges type « Classo Blauwrood » ou « Pagus Pourpre » ; des châssis en aluminium anthracite ; des corniches en zinc teinte anthracite ; des tuiles plates de teinte anthracite ; crépis blanc en façade arrière du bâtiment ;
- Toiture à 2 versants en tuiles gris foncé.

L'annonce de projet est réalisée en application de l'article D.IV.40 du Code du Développement Territorial : les demandes impliquant un ou plusieurs écarts aux plans communaux d'aménagement adoptés avant l'entrée en vigueur du Code et devenus schémas d'orientation locaux, aux règlements adoptés avant l'entrée en vigueur du Code et devenus guides et aux permis d'urbanisation.

Le projet s'écarte des dispositions du PCA n° 6 dit « du Pont des Amours » pour ce qui concerne la hauteur sous corniche supérieure à 8m et le débordement de la loggia du 1er étage au-dessus du domaine public.

La consultation du dossier se fera de manière électronique en adressant une demande par e-mail via l'adresse urbanisme@wavre.be. Une consultation des documents sur place pourra être organisée uniquement sur rendez-vous. Toute demande de rendez-vous doit être formulée par e-mail à l'adresse mentionnée ci-dessus.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du Service de l'Urbanisme, téléphone : 010/230.371 du mardi au vendredi de 09h00 à 12h00.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 13 au 27 janvier 2023 au Collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Place de l'Hôtel de Ville, 1 à 1300 Wavre,
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@wavre.be.

A Wavre, le 28 décembre 2022